

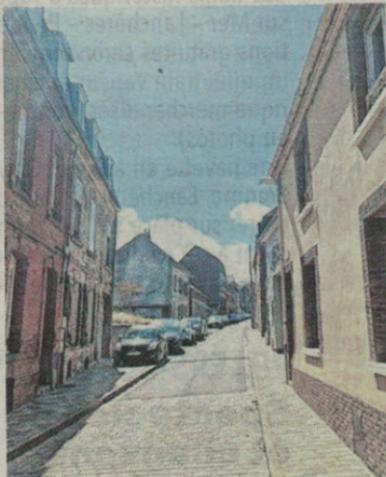
# Une portion de rue passe en sens unique

Un changement d'habitude. À Ault, les usagers de la rue d'Eu vont devoir s'habituer à ne la prendre qu'en sens descendant à partir de l'intersection avec la rue du Bois-de-Cise. La municipalité a décidé de mettre fin, au moins jusqu'au 15 septembre, au double sens qui prévalait jusqu'alors sur la totalité de cet axe, qui permet de rejoindre le centre-ville à partir de la départementale.

## « LES VOITURES MONTAIENT SUR LE TROTTOIR DEVANT MA PORTE D'ENTRÉE »

« Sur la chaussée, l'emplacement est restreint. Quand un véhicule au gabarit important en croise un autre, l'un des deux doit monter sur le trottoir. Ces quinze derniers jours, il y a eu beaucoup d'accrochages avec des voitures en stationnement », justifie Marcel Le Moigne, maire d'Ault.

Aux riverains qui souhaiteraient regagner leur habitation à partir



À Ault, la rue d'Eu est en sens unique descendant jusqu'au 15 septembre.

du bas du village, l'édile conseille de prendre « la rue Quinquerie puis la rue du Hamel afin de regagner la rue d'Eu ». Un itinéraire qu'il n'est cependant pas possible d'emprun-

ter « les jours de festivités, le samedi donc, quand la Grande rue est barée, rendant impossible l'accès rue Quinquerie ».

## « EN TERMES DE SÉCURITÉ, C'EST BIEN MIEUX »

Une décision sur laquelle M. Le Moigne est revenu ce samedi 12 août lors d'une réunion publique organisée en mairie. Plusieurs riverains de la rue d'Eu ont exprimé leur satisfaction devant la décision de la municipalité. « En termes de sécurité, c'est bien mieux. Avec le double sens, les voitures montaient sur le trottoir devant ma porte d'entrée. Maintenant, c'est terminé », a témoigné un habitant.

Si la décision est prise à titre d'expérimentation jusqu'au 15 septembre, le maire n'a pas exclu l'idée de « prolonger » l'arrêt municipal en cas « d'adhésion de la population ». ■ JÉRÉMY HÉBRAS